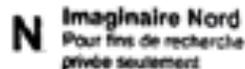


# Frontières discursives dans la lettre de rupture

Sabine Kraenker

Université de Helsinki (Finlande)



**Résumé** – S’inscrivant dans une plus vaste étude qui vise à déterminer s’il existe une matrice du discours de la rupture amoureuse que l’on retrouverait dans les lettres de rupture, cet article sera consacré aux frontières et tensions entre le genre épistolaire et le discours codifié de la rupture. Par l’étude de lettres de rupture, de correspondances et de journaux intimes, de même que de quelques textes de fiction, l’auteure montrera comment la forme épistolaire contraint le contenu de la lettre de rupture, en s’appuyant sur la pragmatique, l’analyse du discours et les interactions verbales.

La lettre de rupture combine intimement deux genres discursifs, le genre épistolaire et le discours de la rupture codifié, dans une certaine mesure, par la tradition. À ces deux discours préformatés s’ajoute une composante personnelle pour chaque scripteur.

Nous nous proposons, à travers un petit ensemble de lettres de rupture, de montrer les frontières et les tensions entre ces deux types principaux de discours présents dans les lettres. Ces frontières sont intéressantes à étudier en ce qu’elles montrent à quel point une lettre de rupture est un texte qui dit la rupture, mais qui est aussi fortement contraint par les exigences épistolaires.

Notre corpus, fait de textes non publiés, est constitué de lettres de rupture et de correspondances croisées et non croisées ainsi que de quelques journaux intimes. Pour le collecter, nous avons lancé un appel en 2008 sur le site de l’Association pour l’autobiographie et le patrimoine autobiographique (APA) demandant des textes sur la rupture.

L’APA est une association créée en 1992 qui collecte les documents de nature autobiographique que des personnes veulent bien lui confier. Sa première fonction est de contribuer à la préservation du patrimoine

autobiographique. Les documents donnés sont lus, archivés, et un compte rendu en est fait dans un journal publié, le *Garde-mémoire*. Les documents des déposants sont accueillis sans être triés, aucun document n'est refusé à partir du moment où il est explicitement et directement autobiographique et inédit. Les textes sont lus, appréciés, chaque document est pris dans sa propre perspective. Enfin, les textes sont diffusés à travers la consultation possible des documents sur place, à Ambérieu-en Bugey, par des chercheurs ou de simples lecteurs, curieux de découvrir le fonds de l'APA, qui les archive et les conserve en sa bibliothèque, mais aussi par l'entremise du *Garde-mémoire* et d'autres supports; cependant, aucun texte n'est publié en lui-même par l'association. La rédaction et la publication des « échos de lecture », qui proposent des comptes rendus de lecture, se font au sein de groupes de lecture qui se trouvent dans différentes villes de France, comme Strasbourg ou Lyon. L'APA a constitué ainsi un fonds de 3 000 dépôts inédits. Elle publie, entre autres, une revue trisannuelle, *La faute à Rousseau*, dont chaque numéro est organisé autour d'un dossier.

Nous avons, grâce à notre annonce, collecté un corpus comprenant précisément :

- Un journal d'abandon rendant compte de la rupture subie par une femme avec l'homme aimé : « Journal d'abandon, mai 2004-mars 2005, **Sandrine** ».
- Un ensemble de lettres de rupture et de lettres écrites par **Pierre** au cours de relations avec différentes femmes, le commentaire de Pierre sur ces lettres, son journal intime. (octobre 1991-juillet 2000)
- Une correspondance croisée entre **Thierry et Isabelle**, allant de la déclaration d'amour jusqu'à la rupture et au-delà. Le journal intime d'Isabelle. (avril 2005-janvier 2006)
- Une correspondance entre **Raoul et Juliette** qui comprend différentes lettres de rupture et la correspondance amoureuse proprement dite. Nous n'avons que les courriels (*mails*) de Juliette. Le journal intime de Juliette. (novembre 2007-décembre 2009)
- Quelques courriels, dont une lettre de rupture, entre **Hélène et Jacques**. Nous n'avons que ceux d'Hélène. (septembre 2006-mars 2007)
- Un texto (*SMS*) de rupture.

En outre, le corpus inclut les lettres publiées suivantes : la lettre de rupture de l'amant à l'amante publiée partiellement dans *Journal intime*<sup>1</sup> (Nathalie Rheims) et la lettre de G de *Prenez soin de vous*<sup>2</sup> (Sophie Calle). On peut mentionner aussi la réplique de Stan dans *Clôture de l'amour*<sup>3</sup> (Pascal Rambert).

La raison pour laquelle nous avons été obligée de rassembler des textes fictifs et non fictifs tient à la rareté des lettres mises à notre disposition. Cependant, les lettres fictives sont supposées plus ou moins mues par le même imaginaire occidental, et elles sont aussi contraintes par le discours épistolaire. En ce sens, elles devraient être comparables aux lettres authentiques, à ceci près qu'elles servent le dessein de l'écrivain, qui peut avoir ses raisons d'en amplifier certains aspects.

Pour mener à bien notre tâche d'analyse, nous convoquerons les outils de la pragmatique, de l'analyse du discours et les découvertes faites sur les interactions verbales. Nous nous appuierons largement aussi sur les recherches menées dans les études littéraires sur les écrits intimes. Nous nous servirons également d'observations relevées dans le domaine de la sociologie et de la psychologie pour éclairer notre propos. Cependant, notre recherche restera avant tout le travail d'une chercheuse en littérature qui intègre des éléments d'analyse du discours dans une approche avant tout littéraire et thématique.

L'intérêt de notre recherche est de montrer que la lettre de rupture, qui semble pour celui qui la produit un acte de discours libre, est en fait régi par des règles précises. Elle l'est par la tradition du dire et de l'écrire de la rupture, mais elle l'est aussi par la forme épistolaire du discours. Elle l'est, enfin, mais nous ne le montrerons pas ici, par la nécessité de protéger « sa face<sup>4</sup> », au sens d'Erving Goffman, pour celui qui rompt. L'examen des frontières entre le discours épistolaire et le discours de la rupture se situe donc dans une étude plus vaste qui vise à

---

<sup>1</sup> Nathalie Rheims, *Journal intime*, Paris, Léo Scheer, 2007.

<sup>2</sup> Sophie Calle, *Prenez soin de vous*, Arles, Actes Sud, 2007.

<sup>3</sup> Pascal Rambert, *Clôture de l'amour*, Besançon, Les Solitaires Intempestifs, 2011.

<sup>4</sup> Erving Goffman, *La mise en scène de la vie quotidienne*, vol. 1 : *La présentation de soi*, Paris, Éditions de Minuit, 1996 [1959].

examiner s'il existe une matrice du discours de la rupture amoureuse que l'on retrouverait dans les lettres de rupture.

Nous rappelons encore que ce que nous nommons *lettre de rupture* est la lettre par laquelle on signifie à quelqu'un que la relation amoureuse prend fin. La lettre de rupture participe de deux types de discours à la fois : le discours épistolaire et le discours amoureux.

La lettre a aussi une visée pragmatique : celle de la rupture a pour but en principe de rompre et de persuader que c'est ainsi et qu'on ne saurait revenir sur cette décision. Ainsi, la lettre de rupture est en elle-même une lettre qui énonce un fait qu'elle rend effectif en même temps qu'elle l'énonce. En d'autres termes, la lettre de rupture est un acte performatif, si toutefois le destinataire l'approuve de manière tacite ou explicite et si le destinataire s'en tient à ce qu'il a énoncé.

Il y a du discours amoureux dans le discours  
de la rupture, mais un peu comme en palimpseste.  
C'est une écriture sous l'écriture.

Enfin, la lettre de rupture s'apparente à la lettre d'amour, elle en est une des manifestations en négatif. La lettre d'amour se caractérise par l'expression hyperbolique des sentiments, par la force du dialogue dans la correspondance croisée, par l'usage de phrases exclamatives, par l'unicité thématique (on ne parle que d'amour dans l'interaction épistolaire entre deux personnes amoureuses), et on parle plus particulièrement de l'amour malade de l'absence. Certains éléments comme l'unité thématique de la lettre ou l'intensité de l'échange épistolaire sont des caractéristiques que l'on retrouve aussi dans la lettre de rupture.

Pour mener à bien cette analyse, il nous a semblé intéressant de montrer comment la forme épistolaire contraint le contenu de la lettre de rupture. Lorsque le destinataire de la rupture écrit sa lettre, il est dans un discours à la frontière de l'épistolaire et de la rupture. Le discours épistolaire contraint fortement le discours de la rupture, et inversement.

C'est ce que nous allons examiner à travers la longueur de la lettre de rupture, l'ouverture et la fermeture de la lettre de rupture, l'accusé de réception d'une lettre antérieure, le cadre spatial dans lequel la lettre est écrite et le post-scriptum.

Une des premières caractéristiques de la lettre de rupture est sa longueur, largement plus courte qu'une lettre normale. Ici, c'est le discours de la rupture qui se doit d'être plus concis que d'habitude, qui dicte sa norme au discours épistolaire.

On peut ainsi concevoir une lettre de rupture comme un court *SMS*, c'est-à-dire qui se présente sous la forme d'une seule phrase. La particularité du billet doux (et l'une de ses contraintes) est d'être un texte court qui concerne la relation amoureuse (Richelet en 1689 parle des « billets amoureux et galants »). L'épistolier entre tout de suite dans le vif du sujet. Le style du billet est censé être simple et direct. On pourrait comparer la lettre de rupture, ici un *SMS*, à un billet dans l'exemple ci-dessous :

Pour éviter des mots désagréables, je t'écris; au retour de Cannes, je n'arrive pas à me projeter dans l'avenir avec toi! À mes yeux, tu es trop intello, trop de caractère, trop indépendante. Tu m'avais dit si problème, de ne pas attendre six mois pour te le dire! Comme tu le dis si bien, je resterai seul avec mes maisons et voitures, c'est ma vie! Alors oublie moi et surtout le ronfleur que je suis. Pardonne-moi pour la souffrance que je t'inflige, pardon. [19 juillet 2010]

### **Les formules d'appel et de clôture, l'ouverture et la fermeture**

La lettre a un format prototypique qui comprend une formule d'adresse, une ouverture (accusé de réception de la lettre à laquelle on répond si c'est le cas, remerciements, éloge du correspondant), un corps, une clôture (formule d'adieu, rituel de rapprochement) et une signature. Ces éléments ne peuvent pas être négligés dans une lettre de rupture.

Les moments d'ouverture et de fermeture d'une interaction épistolaire, en particulier, sont des passages délicats qui donnent le ton et qui sont fortement ritualisés. Il est difficile d'en faire l'économie, même dans une lettre de rupture, sauf si elle se présente, comme ci-dessus, sous la forme d'un *SMS*.

La lettre de rupture se situe  
sur le plan de la proximité/distanciation  
dans une position paradoxale.

La formule appellative qui ouvre la lettre privée est le plus souvent l'adjectif « cher », qui a pour fonction de compenser la distance spatiale et temporelle qui existe entre les deux participants à la communication épistolaire.

La lettre de rupture se situe sur le plan de la proximité/distanciation dans une position paradoxale. En effet, comme l'a montré Catherine Kerbrat-Orecchioni,

cette distance spatio-temporelle qui caractérise la relation émetteur-récepteur dans la communication épistolaire constitue une donnée fondamentale de cette forme de communication : on écrit parce qu'on est séparés, en même temps que pour créer l'illusion qu'on est ensemble<sup>5</sup>.

Or la lettre de rupture est obligée de se plier à ces contraintes communicatives tout en signifiant un éloignement irréversible dans son contenu. Elle constitue donc à cet égard la dernière tentative de créer l'illusion de rapprochement dans la forme. Elle comporte en son sein un antagonisme entre une forme qui vise le rapprochement et un contenu qui choisit l'éloignement. La lettre de rupture est à un point de

---

<sup>5</sup> Catherine Kerbrat-Orecchioni, « L'interaction épistolaire », dans J. Siess [dir.], *La lettre entre réel et fiction*, Paris, SEDES, p. 15-36.

tension extrêmement forte, à une frontière entre deux données contradictoires lorsqu'elle doit à la fois respecter les contraintes de la lettre et les visées de la rupture.

De ce fait, la plupart des lettres de rupture s'ouvrent sur une formule d'appel assez neutre. Les expressions appellatives sont encore chaleureuses, mais sans plus. La simple lecture de la formule d'adresse peut déjà avertir de l'orientation de la lettre, même si elle ne peut en trahir le contenu. Ainsi, utiliser habituellement dans la correspondance amoureuse certains appellatifs comme celui de l'exemple suivant conduit à se surprendre soi-même lorsqu'on utilise un appellatif plus sage (il s'agit ici de deux exemples de lettres d'amour qui précèdent de plusieurs mois la rupture) :

**Chère Isabelle, mon enfant heureuse,** [Thierry  
(18 mai 2005)]

**Chère Isabelle,**  
**(ça me fait drôle de revenir à cette entrée en matière très sage! mais pourquoi pas?!)** Je te remercie de cette nouvelle journée passée en ta compagnie, je regardais tout à l'heure la liste de tes messages ces jours derniers, et je trouvais ça formidable, tout ce qu'on arrive à se dire et se donner comme ça, à distance. Oui, je le redis comme il y a deux semaines : « que du bonheur »! Je dirais même plus, « que de bonheur!!! » [Thierry (13 mai 2005)<sup>6</sup>]

L'on perçoit mieux aussi la différence quelques mois plus tard, dans la lettre de rupture, lorsque celle-ci débute ainsi :

**Chère Isabelle,** [Thierry (23 août 2005)]

L'en-tête est neutre par rapport à tous ceux qui l'ont précédé et qui étaient si passionnés.

---

<sup>6</sup> Ces fragments de lettres sont de bons exemples de la tonalité des lettres amoureuses par rapport à la lettre de rupture du 23 août 2005.

Cependant, un contraste n'est pas toujours aussi marqué. Par exemple « Mon cher Raoul, » est un appellatif que l'on retrouve comme en-tête dans toute la correspondance de Raoul et Juliette, que l'interaction soit très amoureuse ou dans des moments plus critiques. Le « Sophie, » qui ouvre la lettre de rupture de G dans *Prenez soin de vous*, semble assez sobre dans le cadre de la lettre de rupture, car il n'est plus tout à fait nécessaire, dans le contexte d'une rupture qui va être verbalisée, de manifester par des formules d'adresse affectueuses le besoin de combler une distance spatiale et temporelle que la lettre de rupture va de toutes les manières renforcer.

La lettre de rupture est à un point de tension  
extrêmement fort, à une frontière entre  
deux données contradictoires lorsqu'elle doit  
à la fois respecter les contraintes de la lettre  
et les visées de la rupture.

D'ailleurs, Nathalie Rheims, lorsqu'elle reproduit la lettre de rupture de l'amant, omet l'en-tête, qu'elle n'oubliera pas quand elle reproduira d'autres lettres. Pierre garde un en-tête amical avec « Ma chère Mary », « Chère Régine », « Chère Liliane », mais l'en-tête pour la lettre à Anne est simplement « Anne », ce qui dans le cas de cet épistolier, reflète sa déception, voire son désespoir, de voir la femme aimée retourner vers son mari. Il fera même remarquer, dans une lettre à Liliane, le 10 décembre 1995 :

Ce n'est peut-être pas nécessaire de mettre « Cher... »  
quand tu m'écris. Au vu du ton sur lequel tu m'écris en  
ce moment, je ne pense pas que je te sois encore  
« Cher » d'une manière ou d'une autre.

Ce sera, pour cet homme blessé, une manière de souligner certaines cruautés du discours épistolaire de sa partenaire.

L'usage des différents en-têtes dépend en fait surtout de l'histoire épistolaire du couple qui y a recours. Une personne dans une relation particulière saura décrypter ce que l'en-tête veut dire ou pas selon sa formulation du moment, mais une personne extérieure ne peut pas facilement en juger. À ce point, on peut dire que la lettre de rupture témoigne aussi de manière détournée du passé amoureux d'un couple. Il y a du discours amoureux dans le discours de la rupture, mais un peu comme en palimpseste. C'est une écriture sous l'écriture.

Par ailleurs, un commentaire sur le cadre spatial dans lequel se trouve le scripteur, voire le destinataire, est possible : « Voilà, je suis rentré au C. depuis trois jours, samedi soir précisément. Depuis dimanche je sais que je dois t'écrire et je n'arrive pas à me lancer. Bon, j'y vais... » [Thierry à Isabelle (23 août 2005)]

Par contre, l'accusé de réception d'une lettre antérieure et les remerciements qui montrent que la lettre que l'on a reçue et à laquelle on répond est un acte positif qui mérite la gratitude, sont plus rares dans la lettre de rupture. D'ailleurs, toute digression dans une lettre de rupture est ressentie comme dissonante, la lettre de rupture étant supposée se concentrer sur son thème principal, et c'est là encore une tension contradictoire entre deux codes que le scripteur doit prendre en compte. Cependant, la lettre de G. à Sophie Calle respecte le code lié à l'épistolaire français en faisant référence à un *mail* antérieur, même si ce rappel ne s'accompagne pas d'un remerciement : « Cela fait un moment que je veux vous écrire et répondre à votre dernier mail. »

On a là un problème d'interruption dans la correspondance, sans excuses pourtant pour expliquer le temps pris pour répondre à la lettre reçue. Mais il y a d'autres aspects dans une lettre de rupture qui peuvent servir à justifier les renvois à des courriers antérieurs. Ainsi, dans la correspondance de Pierre, lorsqu'il remercie Régine dans sa lettre de rupture du 27 juillet 1993 pour son appel et sa lettre, c'est pour se donner l'occasion de lui faire des reproches en même temps et lui suggérer ce qu'elle aurait pu faire, et pourquoi pas, ce qu'elle pourrait encore faire, si elle le voulait :

Merci pour ton coup de fil, quoi que je l'ai trouvé laconique. En d'autres temps, tu m'aurais dit de venir et

## FRONTIÈRES

on aurait fait un bon câlin ensemble, comme tu les aimes. Mais comme j'ai eu l'imprudence de faire une remarque qui ne t'a pas plu, tu fais immédiatement des rétorsions. C'est pas bien. Merci pour ta lettre. Elle me laisse perplexe. Si je te manquais réellement, tu t'arrangerais pour partir une semaine avec moi. [Pierre à Régine, 27 juillet 1993]

De la même manière, si la postclôture est possible dans la lettre de rupture, le post-scriptum ci-dessous est un peu surprenant dans le cadre d'une telle lettre :

PS. J'ai beaucoup aimé *La Lionne blanche*, et *Une soirée au club*. J.Ph. Toussaint était aussi excellent, et très drôle. Bref, dans tout ce que tu m'auras fait découvrir il n'y a qu'Echenoz qui m'a laissé assez indifférent. Je lis maintenant les A. Ernaux — que je connaissais bien, je t'ai dit. Je ne t'ai pas encore remercié aussi pour le disque de Cristina Branco qui est très beau, je crois que je la préfère à Madredeus — en tout cas je préfère sa voix, elle a une voix tout à fait extraordinaire... [Thierry à Isabelle (23 août 2005)]

Après l'annonce grave de la rupture, quelle fonction a ce post-scriptum? Celle de sortir de la gravité de ce qui précède? Celle de faire un dernier commentaire sur des objets offerts au cas où le destinataire de la lettre ne donnerait plus signe de vie, celle de donner son avis sur des émotions artistiques avant que le lien ne soit définitivement coupé? Ou bien celle de dédramatiser une situation en faisant des commentaires sur des œuvres offertes par la personne qui vient d'être éconduite, sorte de baume après la douche froide, mais également de demande implicite de poursuite du dialogue sur un autre mode, amical par exemple?

Cet état des lieux d'objets offerts est comme une sorte de testament avant la mort, mort ici du couple. Le destinataire de la rupture semble détailler ce qu'il emporte ou gardera de matériel avec lui, avant la mort du couple.

Les formules de clôture comme « Je t'embrasse », qui expriment un comportement non verbal qu'il est impossible de réaliser à distance, sont présentes dans la plupart des lettres de rupture, même si elles ne sont pas dans toutes. Les lettres peuvent se terminer relativement sèchement ou de manière ironique, comme dans le « Passe un bon week-end à danser » de la lettre d'Hélène à Jacques.

On imagine bien, par ailleurs, tous les excès des formules de clôture des lettres d'amour adressées par Thierry à Isabelle (*cf.* les formules d'appel de leurs lettres amoureuses), et on constate le côté sage de la formule « Je t'embrasse » de la lettre de rupture du 23 août 2005, mais on comprend aussi que la lettre n'en fasse pas l'économie. La formule de clôture de la lettre pourrait être omise, mais cela rendrait le ton général de la lettre très distant et ferait de la lettre de rupture, avant tout, un message informatif, ce que le post-scriptum, qui n'est absolument pas nécessaire mais présent dans cette lettre, dément.

Enfin, la dernière partie de la lettre amoureuse, celle qui se situe avant la formule d'adieu et qui est le lieu où est repensée la relation à autrui, où l'on prend conscience du poids de l'absence, où l'on fait allusion à une prochaine rencontre, où le retour de l'absent est souhaité, où l'on trouve le désir d'abolir toute distance temporelle ou géographique ainsi que les caresses verbales, ce que l'on peut considérer en résumé comme le lieu de l'exaspération des sentiments où cesse l'illusion de la présence et où se révèle la réalité de l'absence, ce moment est souvent occulté dans la lettre de rupture.

On trouve cependant des exemples curieux de clôture dans différentes lettres. Ainsi, la lettre de B à Sandrine, dont on peut lire des extraits dans son journal d'abandon, se termine de la façon suivante : « J'aurais bien fait encore un bout de chemin brûlant avec toi. » Sandrine qualifie, dans son journal, cette section, à juste titre, de conclusion à la lettre, conclusion qu'elle ressent comme une réminiscence des souvenirs scolaires qui obligent à terminer une dissertation par cette partie. Sandrine juge la fin de la lettre « cruelle et totalement imbécile ». La lettre de rupture de l'amant de Nathalie Rheims se clôt de manière similaire : « Nous saurons, j'en suis sûr, ne pas nous perdre tout à fait.

Je contemple ton visage<sup>7</sup>.» La même tonalité est présente dans la clôture de la lettre de G, qui évoque un amour qui a été et qui « restera unique », en renvoyant au futur. Ces exemples nous donnent l'impression à la fois de contredire la rupture énoncée dans le reste de la lettre et de respecter en même temps les règles de la fin d'une lettre. La tension est ici à son comble entre les exigences des deux codes. La frontière est franchie et donne une tonalité maladroite à la lettre de rupture. Ces maladresses renvoient aussi, sur le plan psychologique, à la confusion des sentiments du destinataire de la rupture.

Par contre, on retrouve dans beaucoup de lettres de rupture, juste avant la formule de clôture et à la place des effusions des lettres d'amour, une partie symétrique à celle des lettres d'amour que l'on pourrait considérer comme une sorte d'ajustement de la distance entre les deux partenaires épistoliers. Par ce paragraphe, l'épistolier négocie un nouveau contrat avec le destinataire, en le laissant libre de choisir la distance qui lui convient :

Je ne sais pas si je dois faire court ou long. Je t'écrirai volontiers davantage, mais j'ai besoin, avant de continuer, de savoir si tu as envie d'en lire plus. [Thierry à Isabelle (23 août 2005)]

Cependant tu es libre de faire et d'agir comme tu l'entends, à toi de voir. [Isabelle à Thierry (29 août 2005)]

Ce qui contraste dans ces passages est la liberté, le choix donné à l'interlocuteur de la rupture juste après le moment où la rupture a été imposée, sans négociation.

La lettre est un genre codé. Pour garantir le bon fonctionnement de l'échange, la personne qui rompt doit se plier aux exigences du genre de la lettre, ce qui l'oblige à construire la lettre d'une certaine manière, en ne faisant pas l'économie de certaines séquences et en les maintenant dans un certain ordre. On comprend, à travers cet exposé, que la lettre

---

<sup>7</sup> Nathalie Rheims, *op. cit.*, p. 93.

de rupture est sans cesse à la frontière entre le discours épistolaire et le discours de la rupture, que la liberté que serait censée donner l'écriture d'une lettre de rupture est un leurre. En effet, le destinataire de la lettre, comme nous espérons l'avoir montré, est contraint par la forme épistolaire, par une certaine expression de la rupture sur laquelle il y aurait beaucoup à dire mais nous n'en avons pas la possibilité ici, et ne peut finalement que très peu faire entendre sa voix. Après avoir respecté les contraintes de présentation d'une lettre et avoir suivi, au moins inconsciemment, les attendus du discours de la rupture, après avoir dépassé les sentiments contradictoires qui l'agitent, que lui reste-t-il? Un maigre espace de liberté dans lequel il peut exprimer sa singularité, dans la présence ou l'absence d'un post-scriptum par exemple. D'autant que pour notre destinataire, tout discours ambigu peut porter à conséquence et mal faire entendre le message désiré. Il est donc pour lui primordial de bien maîtriser le discours de la rupture et le discours épistolaire, déjà assez en contradiction entre eux, l'un empiétant sans cesse sur la frontière de l'autre.

### **Bibliographie primaire**

- Calle, S. (2007). *Prenez soin de vous*, Arles, Actes Sud.  
 Rambert, P. (2011). *Clôture de l'amour*, Besançon, Les Solitaires Intempestifs.  
 Rheims, N. (2007). *Journal intime*, Paris, Léo Scheer.

### **Bibliographie critique**

#### *La relation amoureuse*

- Alberoni, F. (1981 [1979]). *Le choc amoureux*, Paris, Ramsay, coll. « Pocket ».  
 Badiou, A. (2009). *Éloge de l'amour*, Paris, Flammarion, coll. « Café Voltaire ».  
 Barthes, R. (1977). *Fragments d'un discours amoureux*, Paris, Seuil, coll. « Tel quel ».  
 Barthes, R. (2007). *Le discours amoureux suivi de Fragments d'un discours amoureux : inédits*, Paris, Seuil, coll. « Traces écrites ».

- Bruckner, P. (2009). *Le paradoxe amoureux*, Paris, Grasset.
- Fisher, H. (2008 [1992]). *Histoire naturelle de l'amour*, Paris, Hachette Littératures, coll. « Pluriel ».
- Grellet, I. et C. Kruse (1990). *La déclaration d'amour*, Paris, Plon.
- Humbeek, B. (2013). *Un chagrin d'amour peut aider à grandir*, Paris, Odile Jacob.
- Kaufmann, J.-C. (2010 [2009]). *L'étrange histoire de l'amour heureux*, Paris, Arthème Fayard, coll. « Pluriel ».
- La Cecla, F. (2004 [2003]). *Je te quitte, moi non plus, ou l'art de la rupture amoureuse*, Paris, Calmann-Lévy.
- Matzneff, G. (2000). *De la rupture*, Paris, Payot et Rivages.
- Precht, R. D. (2011 [2009]). *Amour, déconstruction d'un sentiment*, Paris, Belfond.
- Rougemont, D. de (1972). *L'amour et l'Occident*, Paris, Plon, coll. « 10/18 ».
- Rougemont, D. de (1996 [1961]). *Les mythes de l'amour*, Paris, Albin Michel, coll. « Espaces libres ».
- Slanka, C. (2006). *Comment lui dire adieu*, Paris, Liana Levi.
- Thomas, C. (2004). *Souffrir*, Paris, Payot.

### *L'analyse du discours*

- Adam, J.-M. (1998). « Les genres du discours épistolaire. De la rhétorique à l'analyse pragmatique des pratiques discursives », dans J. Siess [dir.], *La lettre entre réel et fiction*, Paris, SEDES, p. 37-53.
- Amossy, R. (1998). « La lettre d'amour, du réel au fictionnel », dans J. Siess [dir.], *La lettre entre réel et fiction*, Paris, SEDES, p. 73-96.
- Amossy, R. (2006). *L'argumentation dans le discours*, Paris, Armand Colin, coll. « Cursus ».
- Amossy, R. (2010). *La présentation de soi. Ethos et identité verbale*. Paris, Presses universitaires de France, coll. « L'interrogation philosophique ».
- Amossy, R. [dir.] (2002). *Pragmatique et analyse des textes*, Tel Aviv, Tel Aviv University, French Department.
- Amossy, R. et A. Herschberg Pierrot (1997). *Stéréotypes et clichés, langue, discours, société*, Paris, Nathan, coll. « Lettres et sciences sociales ».
- Amossy, R. et D. Maingueneau [dir.] (2003). *L'analyse du discours dans les études littéraires*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail.

- Goffman, E. (1993 [1982]). *Les rites d'interaction*, Paris, Éditions de Minuit.
- Goffman, E. (1996 [1959]). *La mise en scène de la vie quotidienne*, vol. 1 : *La présentation de soi*, Paris, Éditions de Minuit.
- Gouvard, J.-M. (1998). *La pragmatique, outils pour l'analyse littéraire*, Paris, Armand Colin, coll. « Coursus ».
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1990). *Les interactions verbales I*, Paris, Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1992). *Les interactions verbales II*, Paris, Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1998). « L'interaction épistolaire », dans J. Siess [dir.], *La lettre entre réel et fiction*, Paris, SEDES, p. 15-36.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (2001). *Les actes de langage dans le discours, théorie et fonctionnement*, Paris, Nathan université, coll. « Linguistique Fac ».
- Kerbrat-Orecchioni, C. et V. Traverso [dir.] (2007). *Confidence/Confiding. Dévoilement de soi dans l'interaction/Self-disclosure in Interaction*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag.
- Maingueneau, D. (1990). *Pragmatique pour le discours littéraire*, Paris, Dunod.
- Maingueneau, D. (1993). *Le contexte de l'œuvre littéraire. Énonciation, écrivain, société*, Paris, Dunod.
- Maingueneau, D. (2004). *Le discours littéraire, paratopie et scène d'énonciation*, Paris, Armand Colin.
- Maingueneau, D. (2009). *Les termes clés de l'analyse du discours*, Paris, Seuil, coll. « Points Essais ».
- Plantin, C., M. Doury et V. Traverso [dir.] (2000). *Les émotions dans les interactions*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, coll. « Éthologie et psychologie des communications ».
- Siess, J. [dir.] (1998). *La lettre entre réel et fiction*, Paris, SEDES.
- Siess, J. et S. Hutin [dir.] (2005). *Le rapport de places dans l'épistolaire*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, coll. « SEMEN ».